

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

DOSSIER DE CANDIDATURE FONDS DE SOLIDARITE LOCALE

Appel à projets 2015

DATE LIMITE D'ENVOI : 6 mars 2015

Impérativement en recommandé avec accusé de réception

A l'attention du Service Aménagement et Equipements Urbains
Hôtel de Région - 27 place Jules Guesde - 13481 Marseille Cedex 20

aucun dossier envoyé après cette date ne pourra être retenu

COMMUNE ET DEPARTEMENT :

INTITULE DU PROJET (UN SEUL OBJET PAR PROJET) :

.....

COUT TOTAL HORS TAXE DU PROJET :

MONTANT DEMANDE AU CONSEIL REGIONAL :

PERSONNE A CONTACTER :

TELEPHONE : FAX :

MAIL :

Pour déposer un dossier au titre du Fonds de Solidarité Locale 2015, vous devrez avoir justifié du début d'exécution de toute opération pour laquelle vous avez obtenu une subvention dans le cadre de ce dispositif dans les années antérieures jusqu'à l'année n-2 (FSL 2013).

1. Le porteur du projet

COMMUNE :

NOMBRE D'HABITANTS (POPULATION DGF) :

POTENTIEL FISCAL 2013 :

APPARTENANCE A UNE COMMUNAUTE DE COMMUNES OU A UN SYNDICAT INTERCOMMUNAL

(PRECISER LAQUELLE OU LEQUEL)

.....

.....

.....

COMPETENCES DELEGUEES A LA STRUCTURE INTERCOMMUNALE

.....

.....

.....

.....

.....

2. Le projet

Description détaillée du projet, objectifs, localisation, publics ciblés, modalités de réalisation (maitrise d'ouvrage assuré e par les services techniques ou recours à une maîtrise d'œuvre ou maitrise d'ouvrage déléguée), calendrier et la date prévue de réalisation

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Le financement du projet

PLAN DE FINANCEMENT

RECHERCHE DE FINANCEMENT (INDIQUER S'IL Y A DEJA EU DES DEMANDES DE FINANCEMENT EFFECTUEES ET LES REPONSES REÇUES A CE JOUR. LE CAS ECHEANT, INDIQUER POURQUOI SEUL LE CONSEIL REGIONAL EST SOLLICITE)

4. Attestation sur l'honneur

Je soussigné, M

agissant en qualité de maire de la commune de

certifie la véracité des informations contenus dans le dossier, m'engage à respecter les dispositions du règlement financier et ses annexes, à informer la Région dès notification d'une subvention publique concernant le projet et ne pas avoir commencé le projet avant le dépôt du dossier de demande.

5. Attestation de propriété du bâtiment

Je soussigné, M -----

agissant en qualité de -----

certifie que le bâtiment concerné par la présente demande de subvention est bien la propriété de la commune

Date et signature

Cachet

6. Pièces à fournir

- **Dossier de candidature intégralement renseigné** (le service Aménagement et Equipement Urbain est à votre disposition pour tout renseignement au 04.91.57.50.57 - postes 51.18 ou 59.47).
- **Lettre de demande de subvention** adressée au Président du Conseil régional, datée et signée par le maire, laquelle synthétise le projet et indique le montant sollicité.
- **Délibération** du Conseil Municipal décidant de la réalisation de l'opération, prévoyant son financement et sollicitant une subvention dans le cadre de l'appel à projets « Fonds de Solidarité Locale » 2015 du Conseil régional PACA.
- **Présentation du projet** : notice explicative (soit sur dossier de candidature, soit sur papier libre) et dossier technique (comprenant le cas échéant plan de situation, plan de masse et photos de l'état actuel).
- **Devis ou estimatif détaillés des dépenses.**
- **Relevé d'Identité Bancaire** sur papier en tête de la commune.

DATE LIMITE D'ENVOI : 6 mars 2015

aucun dossier envoyé après cette date ne pourra être retenu.

Impérativement en recommandé avec accusé de réception

A l'attention du Service Aménagement et Equipements Urbains
Hôtel de Région - 27 place Jules Guesde - 13481 Marseille Cedex 20

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

